CONGRÈS NATIONAL 2024

hème C

Merci de retourner au plus vite, dès la fin de votre congrès académique, vos amendements par mail à theme_c@sympa.snes.edu en respectant toutes les consignes ci-dessous.

Consignes à respecter pour les remontées des congrès académiques

- ✓ **<u>Aucune modification dans les deux premières colonnes</u> (les numéros et le texte initial)**
- ✓ Tous les amendements académiques doivent apparaître dans la dernière colonne. **S'il n'y a aucune modification sur le paragraphe, la case doit rester vide !**
- ✓ **Les ajouts par rapport au texte initial seront identifiés par du gras + italique : *ajout***
- ✓ **Les suppressions par rapport au texte initial seront identifiées par un barré simple sans gras, sans italique : ~~suppression~~**
- ✓ Aucune couleur ne sera prise en compte dans les remontées académiques
- ✓ Aucun commentaire, suivi de modifications, note de bas de page, surlignage etc. ne devra être ajouté au document
- ✓ Toujours commencer un amendement par un verbe d'action : ajouter, supprimer, remplacer, etc.
- ✓ Utiliser le raccourci § pour éviter de saisir « paragraphe » à chaque fois, cela permet de gagner de la place.
- ✓ Réduire le nombre de caractères autant que faire se peut : il est inutile de recopier tout un paragraphe pour un ou deux mots. Donc utiliser les (...) pour dire qu'on est plus au début du § et qu'on a coupé. Pour dire que le § continue après la modification, merci d'utiliser le ...
- ✓ Pour la féminisation, merci d'adopter le ·e (comme dans le texte initial).
- ✓ **Merci d'ajouter devant votre amendement en 3ème colonne, les 3 lettres de votre académie en majuscule *à la place des XXX***. Cela facilitera le travail de compilation de nos salariées. Commencer par faire un *Remplacer tout* « XXX- » par les lettres de votre académie.
- ✓ **En cas de motion(s) sur un thème, merci de la/les ajouter à la fin de ce document en dehors du tableau avec, pour chacune, le détail du vote de votre congrès académique**.

Rapporteurs/Rapportrices : Sophie Vénétitay, Ludivine Debacq, Magali Espinasse, Cédric Gerland, Marie-Laure Guégan-Balliner, Hervé Le Fiblec, Sébastien Salmon, Cyril Verlingue

Rapportrices et Rapporteurs académiques : Patrice Allio, Gérald Bouteillé, Marie Chardonnet, Dominique Oudot, Marian Petitfils, Delphine Romagny, Maud Ruelle-Personnaz, Antoine Tardy et Laurène Thibault

N°	Texte initial – NE RIEN INSCIRE NI MODIFIER DANS CETTE COLONNE	Vos amendements académiques
001	Thème C - Notre syndicalisme de luttes et de transformation sociale	VER –
002		VER -
003	Introduction	VER –
004	En France, comme dans d'autres pays d'Europe, l'extrême droite confirme son implantation et sa capacité à occuper le devant de la scène politique. En France, il ne s'agit plus seulement de dédiabolisation ou de banalisation. L'extrême droite est désormais légitimée, en particulier par des décisions et initiatives du président de la République, du gouvernement ou de sa majorité parlementaire. La loi immigration est le symbole de cette compromission de l'exécutif et de la majorité gouvernementale en actant l'entrée du concept de préférence nationale dans la loi.	VER – REMPLACER LE § ***Par le travail de sape systématique des droits et des conquis sociaux, les politiques néo-libérales ont amplifié la crise économique, sociale et démocratique. L'austérité érigée en règle incontournable touche tous les domaines de l'activité sociale et entraîne précarité, injustices, inégalités, pauvreté…*** ***Pour imposer ces régressions, les règles de la démocratie sont bafouées : passages en force au Parlement, volonté de marginaliser les organisations syndicales représentatives, mépris pour l'expression des citoyen·nes dans les manifestations même massives tout comme dans les conférences citoyennes laissées sans lendemain, atteintes répétées aux libertés, y compris par la force policière contre des manifestations pacifiques.*** ***Dans ce contexte, en France comme dans d'autres pays d'Europe, l'extrême droite confirme son implantation et sa capacité à occuper le devant de la scène politique.***
005	Les politiques néolibérales menées nourrissent une forme de désespoir social, puissant moteur du vote pour le Rassemblement National, et le gouvernement joue aussi aux apprentis sorciers en utilisant l'extrême droite pour fracturer la gauche. Elle profite ainsi du boulevard qui lui est ainsi offert sur la scène nationale pour continuer à s'affirmer comme une force politique s'inscrivant chaque jour davantage dans une logique de conquête du pouvoir alors même que ses actes confirment sa nature raciste, xénophobe et anti-républicaine.	VER – REMPLACER LE § ***Les politiques néolibérales menées, les attaques contre le mouvement social à l'occasion de la contre-réforme des retraites, la paupérisation de pans entiers de la société par la perte de droits des plus fragiles (chômage, logement…), les difficultés sociales croissantes qui en résultent et le sentiment d'absence de perspective offrent un terreau favorable à l'Extrême droite, pour une partie de l'opinion publique désorientée. En l'absence d'une majorité suffisante, le président de la République, le gouvernement ou sa majorité parlementaire, par leurs décisions et initiatives, se compromettent avec l'extrême droite, et la légitiment dangereusement. La loi immigration, en actant l'entrée du concept de préférence nationale dans la loi et la en prévoyant la suppression du droit du sol en particulier à Mayotte, est***

		emblématique de cette compromission de l'exécutif et de la majorité gouvernementale. Le SNES-FSU doit prendre toute sa part dans la dénonciation et la lutte contre toute idéologie et toute force politique de nature raciste, xénophobe et anti-républicaine.
006	Les forces de gauche, empêtrées dans leurs divisions internes, ne donnent aucune perspective d'alternance politique alors même que la menace de l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir en 2027 se précise.	VER - MODIFIER Les forces de gauche, ~~empêtrées dans leurs divisions internes, ne donnent aucune perspective d'alternance politique alors même que la menace de l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir en 2027 se précise~~ ***qui avaient fait naître l'espoir en 2022 d'un changement du rapport de forces avec la formation de la NUPES sont actuellement divisées. Il est urgent que les forces politiques de progrès prennent la mesure de leurs responsabilités et se donnent les moyens de construire des alternatives.*** ***Le mouvement social du printemps 2023, les mobilisations sociales et écologistes, montrent qu'il est possible de s'opposer massivement et dans l'unité aux politiques libérales.***
007	Dans le paysage social, le rôle des organisations syndicales est central. Ainsi, il revient aux organisations syndicales, notamment au SNES (dans le champ de l'Éducation) et à la FSU (dans son champ et avec ses partenaires) de construire les mobilisations qui permettent de rassembler et de gagner pour dessiner des perspectives de progrès social pour les salarié·es.	VER – MODIFIER Dans le paysage social, le rôle des organisations syndicales est central~~. Ainsi, il revient aux organisations syndicales, notamment au SNES (dans le champ de l'Éducation) et à la FSU (dans son champ et avec ses partenaires) de~~ ***pour lutter contre le désespoir social et ses corollaires (danger fasciste, dérives autoritaires du gouvernement…), pour*** construire les mobilisations qui permettent de rassembler et de gagner ***des droits nouveaux pour tous les jeunes, les salarié·es et les retraité·es, pour s'opposer aux régressions de toute nature, et ainsi*** ~~pour~~ dessiner des perspectives de progrès social pour ***la jeunesse,*** les salarié·es***, et les retraité·es***.
008	Pour gagner la bataille des idées et les mobilisations, le SNES-FSU doit approfondir sa réflexion sur l'évolution du paysage syndical, y compris à l'intérieur de la FSU. Les victoires passeront par un SNES fort d'une assise large dans la profession.	VER – MODIFIER ... réflexion sur l'évolution du paysage syndical, ~~y compris~~ ***sur sa place au sein*** ~~à l'intérieur~~ de la FSU **et dans les futures recompositions syndicales qui passent par la construction d'un nouvel outil syndical (voir fiche 1).**
009	Comment relancer la syndicalisation à l'heure où les interrogations de nos collègues sur l'efficacité de l'action syndicale sont nombreuses ?	VER - REMPLACER ~~Comment relancer la syndicalisation à l'heure où les interrogations de nos collègues sur l'efficacité de l'action syndicale sont nombreuses ?~~ ***Renforcer la syndicalisation de masse doit être l'une de nos priorités : nécessaire à la construction du rapport de force à tous les niveaux, elle est l'une des conditions de l'efficacité de l'action syndicale. Le pluralisme, l'engagement des collègues dans la construction des revendications et des mobilisations, le travail fédéral, et celui initié en commun avec la CGT et Solidaires, sans exclusive, constituent une forte impulsion à la syndicalisation.***
010	Pour se renforcer, le SNES-FSU doit également interroger son fonctionnement afin	VER – AJOUTER

	d'élargir ses équipes, ce qui implique une réflexion sur les pratiques militantes afin de poursuivre le renouvellement et la féminisation des équipes.	Pour se renforcer, le SNES-FSU doit également ***urgemment*** interroger… et la féminisation des équipes, ***et plus généralement d'avoir des équipes militantes à l'image de la diversité de la profession***
011		VER –
012	Fiche 1 - L'état du paysage syndical	VER – REMPLACER ~~L'état du paysage syndical~~ ***Renforcer le syndicalisme de lutte et de transformation sociale***
013	La mobilisation contre la réforme des retraites pendant le premier semestre de l'année 2023 a été conduite par une intersyndicale complète et unie sur un mot d'ordre clair. L'unité syndicale dans la durée a été un des facteurs d'une large mobilisation : les manifestations ont battu des records de participation, de nouveaux publics ont rejoint les cortèges syndicaux (primo manifestant·es, précaires, etc.) et la bataille de l'opinion publique a été gagnée. Cette séquence a aussi prouvé le niveau de confiance élevé des salarié·es dans les organisations syndicales.	VER – Remplacer ... ~~Cette séquence a aussi prouvé le niveau de confiance élevé des salarié·es dans les organisations syndicales.~~ ***Cette séquence a montré la capacité des organisations syndicales, lorsqu'elles sont unies dans l'action, à initier, organiser et conduire des mobilisations massives des salarié·es.***
014	Mais le gouvernement est passé en force sans que les organisations syndicales ne soient véritablement entendues et la réforme s'applique. Cette mobilisation illustre donc de nombreux défis auxquels est confronté le mouvement syndical : rassembler les salarié·es dans des champs professionnels très divers et bousculés par les mutations du monde du travail dans un contexte de crise démocratique.	VER – SUPPRIMER … soient ~~véritablement~~ entendues… MODIFIER: … rassembler les salarié·es dans des champs professionnels très divers et bousculés par les mutations du monde du travail dans un contexte de crise démocratique ***et malgré les entraves à leur capacité de mobilisation qui résultent de politiques menées par les gouvernements successifs (disparition des repères collectifs et affaiblissement des organisations syndicales, via la loi Travail, les attaques contre le statut, la loi TFP etc..) ; maintenir l'unité syndicale pour mobiliser le plus grand nombre sans en rabattre sur les revendications et les modalités d'actions.***
015	Les débats traversent aujourd'hui l'interpro : son unité doit-elle être maintenue de manière pérenne pour travailler sur la durée des dossiers (salaires et pensions, égalité femmes/hommes, etc.) ou se réunir ponctuellement à l'occasion de mobilisations déterminées ?	VER – REMPLACER ~~Les débats traversent aujourd'hui l'interpro : son unité doit-elle être maintenue de manière pérenne pour travailler sur la durée des dossiers (salaires et pensions, égalité femmes/hommes, etc.) ou se réunir ponctuellement à l'occasion de mobilisations déterminées ?~~ ***Le néo-libéralisme et le capitalisme agressifs, ainsi que l'affaiblissement de la démocratie, incarnés et orchestrés par Macron et son gouvernement, ont nourri le mouvement social, et contribué à l'évolution du paysage syndical.*** ***La diminution des marges de manœuvre du syndicalisme dit d'accompagnement ainsi que la puissance du mouvement social de masse ont contribué à l'évolution du paysage syndical, permettant l'unité au sein de l'interpro, faisant naître une volonté partagée d'un travail commun, quand celui-ci est possible, et une forme d'espoir dans un contexte particulièrement dangereux.*** ***A chaque fois que cela est possible, l'interpro doit rechercher l'unité d'action la plus large, les organisations de lutte et de transformation sociale conservant bien sûr la possibilité de mobiliser de leur côté dans le cas contraire. Sur des dossiers tels que salaires et pensions, égalité femmes / hommes, pour lesquels des revendications communes sont portées, il***

		importe que l'interpro se maintienne.
016	Le SNES, avec la FSU, continue d'être moteur pour faire vivre son mandat d'unification du syndicalisme de transformation sociale en débattant pour cela avec CGT et Solidaires des étapes allant dans ce sens. Après le congrès de la CGT, les discussions ont repris pour la construction d'un nouvel outil syndical. Les premiers échanges montrent la volonté de redynamiser ensemble le syndicalisme de transformation sociale.	VER – AJOUTER APRÈS ...dans ce sens. ***Le SNES-FSU est favorable à la création de ce nouvel outil syndical et s'engage dans sa construction…***
017	Quels sont les objets de travail en commun qui pourraient être les bases de ce nouvel outil syndical ?	VER - REMPLACER ~~Quels sont les objets de travail en commun qui pourraient être les bases de ce nouvel outil syndical ?~~ par : ***Ce nouvel outil syndical doit permettre d'élaborer ensemble un projet syndical commun, s'appuyant sur des objets de luttes et des revendications communes (salaires, temps de travail, égalité femmes-hommes, services publics, projet éducatif, écologie, lutte contre l'extrême droite), qui doivent être mises en avant pour rendre concret pour la Profession ce qu'est le syndicalisme de lutte et de transformation sociale.*** ***Ce travail commun peut être mis davantage en avant, en continuant de proposer formations et initiatives communes., comme c'est par exemple déjà le cas sur la protection sociale, l'assurance chômage, la loi immigration, ou encore avec le travail de l'intersyndicale femmes.*** ***Ce travail en commun doit se poursuivre et être élargi à tous les niveaux (local, départemental, régional, national et par secteurs professionnels).*** ***Il doit aussi permettre de s'unir pour faire front, face à l'Administration, en particulier contre les remises en cause des droits des personnels, ou contre les discriminations et les attaques contre le droit syndical.***
018	Comment poursuivre le travail avec Solidaires ?	VER - REMPLACER ~~Comment poursuivre le travail avec Solidaires ?~~ ***Le SNES, avec la FSU, conserve la volonté d'élargir la construction de ce nouvel outil syndical à l'ensemble du syndicalisme de luttes et de transformation sociale dont se réclame Solidaires.***
019	Et plus largement, avec les forces syndicales intéressées, sans exclusive ?	VER – REMPLACER ~~Et plus largement, avec les forces syndicales intéressées, sans exclusive ?~~ ***Ce nouvel outil syndical ne peut s'inscrire que dans un syndicalisme de transformation sociale : dans le paysage syndical actuel, ce nouvel outil syndical peut se construire avec la CGT et Solidaires.***
020	Comment impliquer les militant·es et les syndiqué·es ?	VER – REMPLACER ~~Comment impliquer les militant·es et les syndiqué·es ?~~ ***Au sein des établissements et à l'échelle locale, ce travail en commun peut passer par des sections locales communes, l'élaboration de listes syndicales communes, ou par des actions collectives locales. L'implication des militant·es et de syndiqué·es dans cette construction passe par un travail en commun sur l'organisation de stages de formation syndicale, la préparation***

		et les interventions en instances, l'édition de publications, la mobilisation (par exemple par des tournées communes) et l'action.
021	Enfin, l'après Covid a vu le développement du collectif Plus Jamais ça/alliance écologique et sociale, alliance originale d'organisations syndicales et d'associations qui a permis un travail approfondi autour des questions environnementales. Ce collectif trouve aujourd'hui ses limites.	VER - REMPLACER ~~Enfin, l'après Covid a vu le développement du collectif Plus Jamais ça/alliance écologique et sociale, alliance originale d'organisations syndicales et d'associations qui a permis un travail approfondi autour des questions environnementales. Ce collectif trouve aujourd'hui ses limites.~~ ***Dans le cadre de ses mandats, le SNES-FSU s'engage dans des collectifs réunissant des forces syndicales, associatives et politiques, à l'image d'Alliance écologique et sociale (ex Plus Jamais ça), qui poursuit la mobilisation sur des actions communes.***
022	Faut-il poursuivre la stratégie de travail intersyndical et interassociatif sur ce champ, voire sur d'autres ?	VER – REMPLACER ~~Faut-il poursuivre la stratégie de travail intersyndical et interassociatif sur ce champ, voire sur d'autres ?~~ **Le SNES, avec la FSU, œuvre à la poursuite du travail intersyndical et interassociatif dans ce cadre et sur ce champ, mais aussi sur celui du féminisme et de la lutte contre l'extrême-droite.**
023		VER -
024	Fiche 2 - L'avenir du SNES et de la FSU	VER – REMPLACER ...et de... PAR ***au sein de***
025	L'institution depuis 2023 d'une CAP 2nd degré nécessite un travail commun plus important et plus régulier entre le SNES, le SNUEP et le SNEP. Nous ne partons pas de rien. Depuis plusieurs années nous travaillons ensemble, au niveau national comme académique : publications, stages, partages de locaux dans certaines académies, etc. Des collaborations ponctuelles se font sur certains dossiers, au niveau national comme académique : emploi, lettres ostic…	VER – COMPLÉTER L'institution depuis 2023 d'une CAP 2nd degré ~~nécessite~~ ***rend indispensable*** un travail commun plus important et plus régulier entre le SNES, le SNUEP et le SNEP***. S'il peut être lourd à coordonner, ce travail, souvent à l'initiative du SNES, permet aussi de gagner en efficacité. …*** Nous ne partons pas…
026	Comment aller plus loin pour plus d'efficacité ? Pourrait-on, par exemple construire des secteurs communs SNES-SNUEP, sans empiéter bien sûr sur le champ de syndicalisation de chaque syndicat national ?	VER – REMPLACER ~~Comment aller plus loin pour plus d'efficacité ? Pourrait-on, par exemple construire des secteurs communs SNES-SNUEP, sans empiéter bien sûr sur le champ de syndicalisation de chaque syndicat national ?~~ Remplacer ***Sans empiéter sur le champ de syndicalisation de chaque syndicat national, il est possible d'unifier et mutualiser encore davantage les actions des syndicats FSU du 2d degré. La constitution de secteurs communs ou la définition de sujets de travail communs, par exemple, peut le permettre (emploi, lycée...). Le SNES se mandate pour la construction d'un secteur École inclusive au sein de la FSU.***
027	Le SNES a une place spécifique dans la FSU, en tant que premier SN en nombre d'adhérent·es. Ceci lui donne des responsabilités qu'il n'est pas toujours facile de remplir, tant les militant·es sont sollicité·es. En effet, la FSU est et doit rester une fédération de SN, les militant·es FSU gardant un ancrage fort dans leur SN. Le SNES a souvent le premier rôle dans les CSA académiques, avec une lourde charge de	VER – SUPPRIMER / DEPLACER ~~Le SNES a une place spécifique dans la FSU, en tant que premier SN en nombre d'adhérent·es.~~ ~~Ceci lui donne des responsabilités qu'il n'est pas toujours facile de remplir, tant les militant·es sont sollicité·es.~~

	travail qui nécessiterait un plus grand nombre d'élu·es du SNES dans ces instances. Enfin, les enjeux pour le SNES dans le traitement des questions éducation au sein de la FSU sont majeurs car la nécessité de l'unité du second degré est à défendre.	MODIFIER ~~En effet,~~ ***L***a FSU est et doit rester une fédération de SN, les militant·es FSU gardant un ancrage fort dans leur SN. ***Le SNES a une place importante dans la FSU, en tant que premier SN en nombre d'adhérent·es.*** ~~Le SNES a souvent le premier rôle dans les CSA académiques, avec une lourde charge de travail qui nécessiterait un plus grand nombre d'élu·es du SNES dans ces instances.~~ ***Malgré les conséquences de la Loi TFP, notamment la réduction du nombre d'élu·es, le SNES-FSU continue de jouer un rôle moteur dans les instances à tous les niveaux, aux côtés des autres syndicats de la FSU. Il doit continuer à combattre la loi TFP et ses conséquences et à se battre pour un renforcement des prérogatives des CAP et du nombre de représentant·es des personnels. Pour ce faire, il doit continuer à communiquer en direction de la Profession sur les régressions résultant de la loi TFP, le travail effectué dans les instances et les avancées qui peuvent y être obtenues.*** Enfin, les enjeux pour le SNES dans le traitement des questions éducation au sein de la FSU sont majeurs car la nécessité de l'unité du second degré est à défendre.
028	L'évolution de la FSU est nécessaire dans le contexte actuel d'attaques contre les services publics et de mépris du gouvernement pour les partenaires sociaux. Le projet d'élargissement de la FSU doit pouvoir être poursuivi, notamment dans la Fonction Publique d'État. Il y a aussi urgence à redonner une impulsion au projet éducatif de la FSU. Liens 1er degré / 2nd degré / Supérieur, projet de culture commune, formation des maitres… les sujets ne manquent pas. Plus largement, il est nécessaire d'impulser et populariser le projet de société porté par la FSU, dans le nouveau contexte politique, social, environnemental.	VER – MODIFIER L'évolution de la FSU***, son renforcement et sa visibilité sont*** ~~est~~ ~~nécessaire~~ ***indispensables*** dans le contexte actuel d'attaques contre les services publics et de mépris du gouvernement pour les partenaires sociaux. Le projet… d'État. Il y a aussi urgence à ~~redonner une impulsion au~~ ***renouveler et populariser le*** projet éducatif de la FSU. Liens 1er degré / 2nd degré / Supérieur, projet de culture commune, formation des maitres… les sujets ne manquent pas. Plus largement, il est nécessaire d'impulser et populariser le projet de société porté par la FSU, dans le nouveau contexte politique, social, environnemental. ***Les militant·es du SNES-FSU sont souvent sollicité·es pour prendre des responsabilités au sein de la FSU. Il faut veiller à répartir les responsabilités, ne pas multiplier les échelons et, selon les sujets, à adapter les périmètres au sein de la fédération, afin de gagner en efficacité et ne pas épuiser les équipes militantes.***
029	Quel travail commun dans la FSU et quelle organisation de ce travail pour redonner cette impulsion, à moins d'un an du congrès fédéral national ?	VER – REMPLACER ~~Quel travail commun dans la FSU et quelle organisation de ce travail pour~~ ***Un travail commun sur les tournées dans les établissements, la formation syndicale, ou l'animation d'HMIS sur des sujets transversaux (santé et sécurité au travail, écologie, féminisme, Éducation prioritaire...) permettra de*** redonner cette impulsion ***au projet de la FSU***, à moins d'un an du congrès fédéral national~~ ?~~
030		VER -
031	Fiche 3 - Développer notre politique de syndicalisation de masse	VER – AJOUTER APRÈS ***et de transformation sociale, ancré dans les***

		établissements
032	Être un syndicat de masse n'est pas seulement une ambition mais une nécessité si l'on veut peser et porter nos mandats dans le contexte politique actuel et dans la FSU. Cela consiste d'abord à proposer l'adhésion à toutes et tous, en toutes circonstances. Depuis le congrès 2022, plusieurs outils numériques ont été mis en place pour favoriser le suivi de l'adhésion mais ils ne sont pas suffisamment utilisés. Les publications contribuent également à cet effort de syndicalisation. Il faut certainement renforcer la formation syndicale pour aider les militant·es à proposer adhésion et réadhésion de façon plus systématique.	VER – REMPLACER ...~~et dans la FSU~~ : ***au sein de la FSU et au-delà.*** MODIFIER Être un syndicat de masse n'est pas seulement une ambition mais une nécessité si l'on veut peser et porter nos mandats dans le contexte politique actuel et dans la FSU. ***Cela peut sembler une difficulté quand cette ambition se conjugue avec l'exigence de rester un syndicat de lutte et de transformation sociale, en même temps qu'avec l'existence de courants de pensée, qui fait l'originalité du SNES-FSU. Faire adhérer au SNES-FSU nécessite un travail de conviction, à mener autant que possible sur le terrain. Toutes les forces militantes doivent être mobilisées pour renforcer l'adhésion.*** ~~Cela consiste d'abord à proposer l'adhésion à toutes et tous, en toutes circonstances.~~ ***Une des forces du SNES-FSU est d'avoir des adhérent·es dans la grande majorité des établissements. La présence d'adhérent·es et plus encore de sections d'établissement nourrit la syndicalisation. C'est pourquoi la constitution de sections d'établissement, actives et identifiées, doit être une priorité. A l'occasion des tournées, lors des stages syndicaux, les équipes militantes doivent travailler sans relâche à la recherche puis à la formation de S1. Assurer le lien entre les S1 et le S2 est essentiel aussi. Cela passe par la présence de militant·es des sections départementales dans les établissements pour l'animation d'HMIS, des tournées d'établissements, ou pour l'accompagnement de collègues sur leur lieu de travail. Le travail de préparation des instances départementales est l'occasion d 'échanges intenses entre les S2 et les S1. Il permet au SNES-FSU d'être souvent la seule organisation syndicale en capacité de mettre en avant dans les instances la réalité du terrain, d'obtenir par ses interventions des avancées. L'accompagnement des actions menées par les établissements suite aux instances départementales permet aussi de renforcer le lien entre le S2 et les S1.*** ***C'est d'abord ce travail de terrain qui permettra que le plus grand nombre de collègues s'engage ou poursuive son engagement, en adhérant à notre syndicat.*** ***Si*** ~~Depuis le congrès 2022,~~ plusieurs outils numériques ont été mis en place ***depuis le congrès 2022,*** pour favoriser le suivi de l'adhésion***, ils restent peu*** ~~mais ils ne sont pas suffisamment~~ utilisés***. Malgré les possibilités qu'ils offrent, ils ne peuvent se substituer au travail de terrain***. ~~Les publications contribuent également à cet effort de syndicalisation. Il faut certainement renforcer la formation syndicale pour aider les militant·es à proposer adhésion et réadhésion de façon plus systématique.~~

		Ciblées et portant sur des sujets variés, les publications et plus encore les formations syndicales, jouent aussi un rôle fondamental dans la syndicalisation. La formation syndicale des militant·es doit systématiquement être l'occasion de rappeler la nécessité de proposer l'adhésion et de veiller à la réadhésion, en donnant les outils pour le faire.
033	Le SNES est bien organisé pour s'adresser aux fonctionnaires, en poste dans les établissements. Mais nous devons aller plus vers les collègues non titulaires, AED, AESH, en nombre de plus en plus important, en donnant plus d'ampleur à nos secteurs non titulaires, des S3 au S4. Les entrant·es dans le métier sont moins syndiqué·es qu'avant. Nous devons reconstruire une culture militante auprès des plus jeunes. Le kit d'accueil, fait en ce sens, n'a pas eu toute l'efficacité souhaitée.	VER – REMPLACER ~~Le SNES est bien organisé pour s'adresser aux fonctionnaires, en poste dans les établissements. Mais nous devons aller plus vers les collègues non titulaires, AED, AESH, en nombre de plus en plus important, en donnant plus d'ampleur à nos secteurs non titulaires, des S3 au S4.~~ ***Il est de plus en plus difficile de faire fonctionner les sections d'établissement de manière collective. Le SNES-FSU demeure cependant la seule organisation syndicale capable s'assurer une présence syndicale dans la majorité des établissements via son réseau de S1 et ses militant·es, dont le rôle est fondamental.*** ***Il faut inciter encore davantage les S1 à accueillir les nouveaux collègues, et tout particulièrement les non-titulaires, les AED et les AESH. La prise en compte des spécificités de ces métiers, la conception et la mise à disposition des S1 d'un matériel spécifique à diffuser auprès de chaque catégorie, l'organisation de formations syndicales proches de leurs préoccupations et l'invitation à y participer, la visibilité et l'ampleur données aux secteurs non-titulaires, AED, AESH, peuvent faciliter cet accueil et l'incitation à la syndicalisation. Un tarif forfaitaire pourrait être proposé, pour les non-titulaires en CDD.*** Les entrant·es dans le métier sont moins syndiqué·es qu'avant. Nous devons reconstruire une culture militante auprès des ~~plus jeunes~~ ***nouveaux.elles collègues*** . Le kit d'accueil, fait en ce sens, ~~n'a pas eu toute l'efficacité souhaitée.~~ ***n'aura l'efficacité souhaitée que s'il est accompagné d'un lien humain avec les équipes militantes. (rôle du S1, tournées, stages…).*** ***Le SNES-FSU doit aussi continuer de produire des publications, de proposer des stages s'adressant plus spécifiquement aux entrant·es dans le métier, en les informant individuellement de la tenue de ces stages et en les invitant à y participer. Les militant·es, sur le terrain, en établissement, ont un rôle fondamental à jouer.*** ***Il faut enfin renouer avec la présence dans les INSPE, sur les journées de formation des stagiaires et néo-titulaires, même si elle est rendue particulièrement complexe par l'éclatement des sites dans certaines académies.***

034	Comment s'adresser aux étudiant·es se destinant à nos métiers ?	VER – REMPLACER ~~Comment~~ ***Pour*** s'adresser aux étudiant·es se destinant à nos métiers***, il faut renouer avec la pratique d'une présence régulière sur les sites de formation (permanences INSPE, qui peuvent être organisées dans un cadre fédéral). C'est ce qui peut permettre aux militant·es SNES-FSU de s'imposer, dès l'entrée dans le métier, comme les interlocuteurs à privilégier, pour s'informer de ses droits. Cela devient d'autant plus nécessaire avec la diversification des statuts, à l'entrée dans le métier.*** ~~?~~
035	Des actions sont réalisées depuis 2022 pour syndiquer plus les retraité·es : dans ce cadre, il faut que des stages actifs, actives, retraité·es soient proposés dans tous les S3, notamment sur le départ en retraite, afin de faire connaître à tous l'intérêt qu'il y a à rester syndiqué·e après le départ en retraite.	VER – AJOUTER AU DÉBUT DU § ***Au moment du départ en retraite, les syndiqué·es pensent trop souvent qu'ils n'ont plus intérêt à adhérer à un syndicat et renoncent ainsi à la possibilité d'agir dans un cadre collectif.*** Des actions sont réalisées depuis 2022 pour syndiquer plus les retraité·es ; ***il faut continuer de renforcer le lien actifs, actives / retraité·es*** : dans ce cadre il faut que des stages actifs, actives, retraité·es soient proposés dans tous les S3, notamment sur le départ en retraite, ***mais aussi sur des dossiers revendicatifs intéressant actifs, actives et retraité·es,*** afin de faire connaître à tous l'intérêt qu'il y a à rester syndiqué·e après le départ en retraite. ***Le SNES-FSU appelle à prendre place dans les mobilisations du G9 créées en 2014 et pleinement engagées dans le mouvement social.***
036	Il faut mieux armer les S1 pour accueillir les nouveaux collègues et participer à la syndicalisation.	VER – SUPPRIMER (voir §33) ~~Il faut mieux armer les S1 pour accueillir les nouveaux collègues et participer à la syndicalisation.~~
037	En dehors des efforts de formation syndicale, comment faire pour favoriser l'investissement syndical des S1 ? Le site internet peut-il y contribuer ?	VER – REMPLACER TOUT LE § ~~En dehors des efforts de formation syndicale, comment faire pour favoriser l'investissement syndical des S1 ? Le site internet peut-il y contribuer ?~~***Le SNES-FSU doit se donner les moyens de développer son réseau de S1 et de favoriser leur investissement syndical, en s'appuyant sur les S2, qui sont leur interlocuteur privilégié, et en les renforçant. L'action des S2, qui peuvent animer des HMIS ou encore organiser des AG de S1, est fondamentale pour la formation des militant·es des S1, pour faire le lien entre sections d'établissements, ainsi qu'entre le S1 et les autres échelons. La mise à disposition de ressources facilement accessibles (courrier de S1, site internet…) est également indispensable***. ***Le travail d'information et de syndicalisation mené par les S1 auprès de toutes les catégories de personnels (titulaires, enseignants contractuel, AED, AESH …) doit être encore facilité. Un nouvel outil sous forme de ressources en ligne plus simples à actualiser, est à concevoir, pour remplacer le mémo de S1, dont la forme ne correspond plus aux usages actuels.***
038	Il n'est plus temps d'hésiter à répondre à la concurrence syndicale. Nous pouvons mieux valoriser les spécificités et forces du SNES : réflexion sur le métier, projet	VER – SUPPRIMER ~~Il n'est plus temps d'hésiter à répondre à la concurrence syndicale~~

	éducatif, transformation sociale, force de revendication et d'action, militant·es au plus près du terrain…	MODIFIER Nous ~~pouvons~~ ***ne devons pas hésiter à*** mieux valoriser les spécificités et forces du SNES : ***maillage territorial, actions menées à différents échelons, actions dans les instances en lien avec le terrain,*** réflexion …
039		VER -
040	Fiche 4 - Le SNES-FSU dans le syndicalisme international	VER - Le SNES-FSU dans le syndicalisme international ***et la solidarité internationale***
041	Le SNES-FSU est un des rares syndicats à porter au niveau international la voix des personnels du second degré tout en promouvant un syndicalisme de lutte et de transformation sociale. Sur la base des mandats des congrès de Rennes et de Montpellier, il poursuivra sa réflexion sur une meilleure intégration des dimensions européenne et internationale dans ses activités.	VER -
042	Membre fondateur de l'Internationale de l'Éducation, le SNES-FSU s'implique et pèse politiquement dans la région Europe au sein du Comité Syndical Européen de l'Éducation mais aussi au-delà. Des déplacements réguliers, pour participer en présentiel aux différentes initiatives et réunions sont une composante indispensable des relations internationales.	VER -
043	Les échanges avec les syndicats de l'éducation confirment la pénurie mondiale d'enseignant·es, les attaques contre les droits syndicaux et les préoccupations autour des nouvelles technologies et l'IA.	VER -
044	Quelles thématiques en lien avec les évolutions du service public d'éducation pourraient être approfondies avec les partenaires syndicaux au niveau européen comme mondial ?	VER - MODIFIER ~~Quelles thématiques en lien avec les évolutions du service public d'éducation~~ ***Plusieurs thématiques importantes, faisant l'objet de combats communs et en lien avec les évolutions du service public d'éducation,*** pourraient être approfondies avec les partenaires syndicaux au niveau européen comme mondial~~ ?~~ ***: la lutte contre l'extrême droite, les effets du néo-libéralisme au niveau européen, voire mondial, la question climatique.***
045	La démocratie, le droit à l'éducation publique et gratuite et les droits syndicaux sont menacés dans de nombreux pays. Face à cela, la solidarité entre syndicats est indispensable, le SNES-FSU continuera à soutenir politiquement les syndicats enseignants victimes de discrimination ou de répression. Il consacre une part des cotisations à développer et financer des projets de coopération syndicale avec des organisations notamment d'Afrique francophone, d'Asie et d'Europe centrale et orientale. Il continuera à soutenir le Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation et participera à des forums sociaux.	VER -
046	Comment développer la coopération syndicale ?	VER -
047	Malgré une communication multisupport, l'activité du secteur international reste trop peu connue des adhérent·es et militant·es.	VER –
048	Comment mieux faire connaitre et partager cette dimension de l'activité du SNES-FSU auprès de nos syndiqué·es ?	VER - REMPLACER ~~Comment mieux faire connaitre et partager cette dimension de l'activité du SNES-FSU auprès de nos syndiqué·es ?~~ ***Il faut rendre plus visibles les***

		productions (blog) et ainsi les actions du secteur international pour faire largement connaître cette dimension de l'activité du SNES-FSU.
049		VER AJOUTER (FAIRE REMONTER UNE PARTIE DE LA FICHE 8) ***Pour la paix et la justice dans le monde*** ***Le SNES-FSU, engagé pour la paix, estime que le développement des droits démocratiques est une de ses conditions, comme le recours à la diplomatie et au multilatéralisme dans le cadre du droit international.*** ***La guerre en Ukraine perdure. Le SNES-FSU condamne l'agression russe, , ainsi que les crimes contre l'humanité commis et les crimes de guerre appelle au retrait des troupes russes et à l'ouverture de négociations.*** ***Le SNES-FSU, solidaire du peuple ukrainien ainsi que de celles et ceux qui, au sein de la fédération de Russie, combattent la guerre, appelle au retrait des troupes russes et à l'ouverture de négociations.*** ***Ces dernières années, la colonisation des territoires palestiniens par l'État Israëlien dirigé par un gouvernement d'extrême-droite s'est accélérée. Depuis les actes de terreur perpétrés par le Hamas le 7 octobre, Israël bombarde Gaza sans discernement massacrant des milliers de civils, terrorisant et affamant l'ensemble de la population. Celles et ceux qui participent aux mobilisations en solidarité avec les Gazaouis se sont vu accuser de choisir un camp. Le SNES-FSU ne peut choisir que celui du droit international. Le SNES-FSU demande dans l'immédiat un cessez-le-feu pérenne.*** ***Le SNES-FSU dénonce la spoliation des Palestinien·nes de leurs terres, la colonisation continue et le nationalisme ethniciste à base religieuse qui s'affirme en Israël. Il réaffirme le droit à la sécurité de toutes les populations vivant dans la région, un droit conditionné par la paix et la justice. Le conflit colonial n'a pas débuté le 7 octobre. Les actes de terreur du Hamas contre des civils doivent être condamnés et leurs auteurs traduits devant la CIJ, il en va de même pour les hommes politiques, colons et militaires en Israël qui commettent, dans la durée des crimes d'occupation et ces dernières semaines bien plus que des massacres : des crimes que de nombreux juristes qualifient de crimes contre l'humanité, voire de génocide, risque que reconnaît la Cour internationale de Justice des Nations Unies.*** ***Une paix juste et durable ne pourra être obtenue que par la reconnaissance internationale – à commencer par la France – de l'État de Palestine, l'arrêt de la colonisation et le démantèlement des colonies, la fin de l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza et la garantie de la sécurité de l'État d'Israël, dans le respect du droit international et des résolutions de l'ONU.*** ***Dans l'immédiat, nous demandons la fin des combats à Gaza débouchant sur des pourparlers de paix, et l'accès à l'aide humanitaire. La scolarisation***

		des enfants et des jeunes à Gaza où la quasi-totalité des établissements d'enseignement est détruite doit nous préoccuper. Une campagne de solidarité concrète (contacts avec des enseignants gazaouis, dons) doit être lancée dès que possible. ***Une autre politique pour les migrant·es*** ***À l'heure où les conflits, les crises économiques et climatiques se multiplient, les migrant·es sont toujours plus nombreux et nombreuses à chercher refuge en Europe. Celle-ci se cadenasse et cela se traduit par des centaines de réfugié·es qui, contraint·es de recourir à des réseaux illégaux, sont contraints de risquer leur vie en raison de la fermeture des frontières et meurent aux portes de l'Europe.*** ***Selon l'article 13 de la déclaration universelle des droits de l'homme signée par la France : « Toute personne a le droit de circuler librement, de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État. Toute personne a le droit de quitter tout pays y compris le sien, et de revenir dans son pays » .*** ***Fidèle à ces principes, le SNES-FSU a condamné la loi immigration très largement inspirée par l'extrême-droite et votée grâce à la coalition du Rassemblement national, de la droite et d'une partie de la Macronie. Cette loi comporte des mesures inégalitaires et racistes : préférence nationale, suspicion de fraude a priori, immigration « choisie », regroupement familial et conditions d'études rendues plus difficiles, y compris pour les étranger·ères en situation régulière, régularisations selon le bon vouloir des préfets ou selon les besoins économiques. Elle est aussi dangereuse parce qu'elle renforce un fonctionnement antidémocratique de nos institutions : déjà abîmées par le recours régulier à l'article 49-3, elles le sont encore par le recours au conseil constitutionnel pour tenter de rattraper les manipulations politiciennes au parlement.*** ***Le SNES-FSU réaffirme qu'il n'y a pas de crise des migrant·es mais il y a urgence à réserver et garantir un accueil respectant les droits de l'Homme, à tous les migrant·es du monde. Cela passe nécessairement par des moyens pour la scolarisation des enfants de migrants (voir thème A). Le SNES-FSU s'oppose à loi immigration de 2023. Il continuera, avec la FSU, de participer à toutes les mobilisations qui auront pour objet d'exiger l'abrogation de cette loi inique et raciste .Il poursuit son travail avec le Réseau Éducation Sans Frontières.***
050	Fiche 5 - L'urgence écologique au cœur de notre syndicalisme	VER – ***L'urgence écologie : une urgence sociale au cœur de notre syndicalisme***

051	Si rien n'est fait, la planète deviendra inhabitable. Depuis l'ère préindustrielle, les années 2016, 2019 et 2022 sont les plus chaudes jamais enregistrées. En l'absence d'actions fortes, un réchauffement moyen de l'ordre de 3 ou 4°C d'ici la fin du siècle pourrait se produire. Avec de telles températures, 75% de la population mondiale sera exposée à des vagues de chaleur mortelles.	VER –
052	Les injustices climatiques sont toujours plus fortes : 1% des plus fortuné·es ont généré en 2019 autant d'émissions carbone que 5 milliards de personnes, soit les deux tiers les plus pauvres de l'humanité. Le SNES-FSU défend une sortie du modèle capitaliste dominant, qui épuise les ressources planétaires. Cette rupture doit prendre en compte les enjeux de justice sociale : renforcer la protection sociale, la sécurité alimentaire et garantir le droit fondamental à un environnement sain.	VER -
053	Quel modèle social et économique, au-delà du seul crédo de la croissance, pour surmonter les crises climatiques, la disparition de la biodiversité et l'épuisement des ressources planétaires tout en garantissant la justice sociale ?	VER – REMPLACER ~~Quel modèle social et économique, au-delà du seul crédo de la croissance, pour surmonter les crises climatiques, la disparition de la biodiversité et l'épuisement des ressources planétaires tout en garantissant la justice sociale ?~~ ***Surmonter les crises climatiques, la disparition de la biodiversité et l'épuisement des ressources planétaires tout en garantissant la justice sociale, nécessite de lier la question de l'égalité et du climat. La question de « la croissance », celle du PIB sont brandies comme des solutions sans que soit envisagée de redistribution des richesses pour réduire les inégalités (notamment grâce à un système fiscal plus égalitaire). Or c'est bien la production et la consommation sans limite, qui est celle des plus riches, qui nourrissent la crise climatique. Elle n'est pourtant pas reconnue par les pouvoirs publics qui doivent agir pour freiner cette consommation irresponsable.*** ***Par exemple, contre l'accaparement de l'eau, il faut mettre en place une politique qui contrôle le niveau des nappes phréatiques et les usages de l'eau, au niveau local et national.*** ***Le SNES-FSU s'oppose à la privatisation des transports en commun et défendra un service public des transports en commun fiable et de qualité. Il revendique la gratuité des transports publics en Ile de France afin de promouvoir leur usage.*** ***Contre une société de consommation irresponsable, le SNES-FSU doit porter un autre modèle de société, pour une vie plus épanouie dans une société plus égalitaire, soucieuse de l'environnement.***
054	En France, le SNES-FSU dénonce la criminalisation des mouvements écologistes, la répression violente des manifestations ou des mobilisations. Il s'engage à s'investir avec la FSU contre les grands projets inutiles et l'artificialisation des terres. L'accaparement de l'eau, par exemple avec les méga-bassines, va à l'encontre de	VER – COMPLÉTER ... mouvements ***sociaux et*** écologistes... contre les grands projets inutiles ***comme l'autoroute*** **A69, le projet de TGV Lyon-Turin** et l'artificialisation des terres***, aux conséquences écologiques et***

	nos mandats de Montpellier sur l'agriculture.	***socio-économiques désastreuses (exemple du Triangle de Gonesse) et qui concerne de très nombreux territoires .***
055	Le SNES-FSU demande que les DROM soient inclus dans les plans canicule, notamment en raison des risques liés à la chaleur humide.	VER -
056	Notre organisation doit aussi réfléchir à sa responsabilité environnementale. Comment évaluer l'impact environnemental de nos pratiques militantes, à tous les niveaux de notre organisation et les faire évoluer afin de leur donner une dimension plus écologique ? Comment mieux intégrer la dimension écologique dans nos mobilisations ?	VER – REMPLACER ~~Comment évaluer l'impact environnemental de nos pratiques militantes, à tous les niveaux de notre organisation et les faire évoluer afin de leur donner une dimension plus écologique ? Comment mieux intégrer la dimension écologique dans nos mobilisations ?~~ ***Notre organisation doit continuer de faire évoluer les pratiques militantes, à tous les niveaux et sur tous les plans (usages numériques des militant·es, transports utilisés, recours au papier...), avec le souci constant de diminuer leur impact environnemental quand c'est possible sans constituer un frein à l'engagement militant. La possibilité de ne pas recevoir de publication papier reste trop peu connue des syndiqué·es qu'il faut continuer à sensibiliser sur ce point. Le SNES-FSU doit continuer de rechercher la meilleure articulation entre ses différentes modalités de communication (publications papier, articles en ligne, communications par mail et via les réseaux sociaux).***
057		VER -
058	Fiche 6 - Un syndicalisme féministe	VER -
059	Partout, les droits des femmes sont la cible privilégiée des obscurantismes et des extrémismes. Nos mandats restent d'actualité pour consolider les acquis sociaux et obtenir de nouvelles avancées. Les luttes féministes rassemblent et permettent de mener un travail d'unification et de renouvellement du mouvement syndical.	VER – REMPLACER ... ~~Les luttes féministes rassemblent et permettent de mener un travail d'unification et de renouvellement du mouvement syndical.~~ ***La révolution féministe en cours partout dans le monde bouscule les représentations et les pratiques militantes en même temps qu'elle fait émerger de nouvelles revendications : Le SNES-FSU doit s'en emparer pleinement, à la fois en s'inspirant de ces nouvelles pratiques et en portant les revendications des luttes féministes dans le cadre de son projet de transformation sociale*** .
060	Quels outils d'action et de sensibilisation à déployer au niveau local ? Comment unifier les plateformes revendicatives ?	VER – REMPLACER ~~Quels outils d'action et de sensibilisation à déployer au niveau local ? Comment unifier les plateformes revendicatives ?~~ ***Le SNES-FSU s'engage dans les collectifs de luttes féministes et porte leurs revendications comme le congé menstruel. Il doit continuer de s'investir dans la réussite des journées d'action (le 8 mars pour la journée internationale des droits des femmes, le 28 septembre pour le droit à l'IVG pour toutes et partout, le 25 novembre contre les violences sexistes et sexuelles…). Le matériel dédié (brochures ; autocollants ; badges…) doit être davantage diffusé. Certains S3 proposent des formations syndicales à destination des personnels et s'assurent de la sensibilisation à la lutte contre les VSS et pour l'égalité***

		femme/homme de ses équipes militantes, à tous les niveaux. Celles-ci doivent encore être développées et généralisées.
061	Défendre l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est aussi agir au sein du syndicat. Il continuera à travailler à la féminisation des équipes syndicales. La place des femmes se mesure par le taux de représentativité dans les instances et les sections mais se matérialise aussi en temps de décharge. Ce deuxième point devra faire l'objet d'une évaluation portée à la connaissance de la CAN annuellement.	VER – REMPLACER ~~Il continuera à travailler à la féminisation des équipes syndicales~~ ***Le SNES-FSU est le syndicat d'une profession très majoritairement féminisée. La féminisation des équipes syndicales doit être une priorité dans la réflexion sur le renouvellement militant et la recherche de militant·es***. Remplacer : ~~La place des femmes se mesure par le taux de représentativité dans les instances et les sections mais se matérialise aussi en temps de décharge.~~ ***Le SNES-FSU se fixe pour objectif un taux de représentativité des femmes dans les instances et les sections à l'image de la profession. L'accès des femmes à des responsabilités syndicales se mesure aussi par le temps de décharge.*** ***Il faut également analyser et entamer une réflexion sur la distribution genrée de la parole dans les débats, tout en étudiant les pratiques existantes dans d'autres organisations.*** REMPLACER Ce deuxième point ~~devra faire l'objet~~ ***fera l'objet***
062	Le SNES veille à favoriser l'accès des femmes aux responsabilités dans les instances internes et représentatives.	VER – REMPLACER ~~veille à favoriser l'accès des femmes~~ par ***doit garantir a minima l'accès d'une majorité de femmes*** ...
063	Que mesurer pour quantifier et améliorer ?	VER – REMPLACER LE § ***Pour cela, le SNES-FSU encourage a minima la parité à tous les niveaux, s'assure d'un juste équilibre du temps de décharge et des missions.***
064	Les mesures incitatives (prise en charge des frais de garde) sont peu sollicitées. Les aménagements organisationnels pour concilier l'engagement syndical avec les contraintes personnelles et parentales (horaire et durée des réunions, temps de déplacement...) sont difficilement appliquées. Une enquête auprès des militant·es permettrait d'objectiver les leviers et les freins à l'engagement militant.	VER – MODIFIER Les mesures incitatives (prise en charge des frais de garde), ~~sont~~ ***restent*** peu sollicitées. ***Le SNES-FSU doit s'attacher à régulièrement communiquer sur ces mesures, en particulier aux nouvelles et nouveaux militant·es, pour que le recours soit effectif.*** Les aménagements organisationnels pour concilier l'engagement syndical avec les contraintes personnelles et parentales (horaire et durée des réunions, temps de déplacement…) ***doivent continuer d'être mis en œuvre et développés.*** ~~sont difficilement appliquées~~. ***Ces aménagements doivent permettre effectivement aux jeunes parents, femmes et hommes, de concilier l'engagement syndical avec leurs contraintes, et de s'impliquer davantage dans le militantisme, qui est aussi un moyen de mieux connaître ses droits.*** Une enquête… ~~permettrait d'objectiver~~ ***doit être menée pour identifier et objectiver*** ~~les leviers et les freins à l'engagement militant~~ ***ce qui peut inciter comme ce qui peut constituer un frein à l'engagement militant***. ***le SNES-FSU s'engage à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour lever ces freins.***
065	Une cellule de veille interne contre les violences sexistes et sexuelles existe au sein	VER – APRES Une cellule de veille … du syndicat.

	du syndicat. En parallèle, la mise en œuvre du mandat de congrès de Montpellier visant à se doter d'un cadre général de procédures permettant la gestion du contradictoire et la définition de modalités de protection de la victime, pouvant aller jusqu'à un dessaisissement des responsabilités de la personne mise en cause reste d'actualité**.**	REMPLACER ~~En parallèle, la mise en œuvre du mandat de congrès de Montpellier visant à se doter d'un cadre général de procédures permettant la gestion du contradictoire et la définition de modalités de protection de la victime, pouvant aller jusqu'à un dessaisissement des responsabilités de la personne mise en cause reste d'actualité~~**.** ***Celle-ci doit maintenant être dotée d'un cadre pour être à même de recueillir le signalement, de l'instruire, de formuler des préconisations sur les cas de violences sexistes et sexuelles. Il convient de déterminer quelle instance mettra en œuvre les préconisations de la cellule de veille interne et le cas échéant d'éventuelles sanctions.***
066	Dans quel cadre de réflexion collective mettre en œuvre ce mandat, en s'appuyant notamment sur l'expertise du groupe égalité femmes/hommes ?	VER – REMPLACER ~~Dans quel cadre de réflexion collective mettre en œuvre ce mandat, en s'appuyant notamment sur l'expertise du groupe égalité femmes/hommes ?~~ ***La réflexion collective doit s'inspirer de certaines pratiques mises en œuvre dans les mouvements féministes, constituer des groupe égalité femmes/hommes à différents niveaux, identifier des référent.es VSS…***
067		VER -
068	Fiche 7 - Notre syndicalisme au coeur de la démocratie : faire face à la crise démocratique	VER - MODIFIER Notre syndicalisme ~~au coeur de~~ ***face à la crise de*** la démocratie~~: faire face à la crise démocratique~~
069	La crise démocratique se manifeste par une abstention à un niveau record et par une perte de confiance envers les institutions et les partis politiques, tandis que le débat public se fait de plus en plus sur le mode du clivage systématique. Le pouvoir fait un usage de plus en plus formaliste des mécanismes institutionnels au mépris des aspirations sociales.	VER – MODIFIER … envers les institutions ~~et~~***,*** les partis politiques ***mais aussi parfois envers les organisations syndicales*** tandis que le débat... ~~au mépris des aspirations sociales~~. ***et réprime les mouvements sociaux et environnementaux de plus en plus durement***.
070	Tout cela favorise la montée des forces d'extrême droite, contre lesquelles le syndicalisme doit se mobiliser et agir. Cette crise n'est pas strictement nationale mais touche plus ou moins tous les pays démocratiques.	VER -
071	Le syndicalisme de transformation sociale doit jouer un rôle dans la construction d'alternatives.	VER - REMPLACER ~~Le syndicalisme de transformation sociale doit jouer un rôle dans la construction d'alternatives.~~ ***Le syndicalisme de transformation sociale a un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre les politiques néo-libérales menées par le Gouvernement, dans la construction d'alternatives socio-économiques, dans le respect des rôles propres à chaque type d'organisation (partis, syndicats, associations), et dans la lutte contre les projets de l'extrême droite dont les propositions sont banalisées dans les politiques actuelles~~~~.~~*** ***La conception des services publics est centrale dans le choix de société que porte le syndicalisme de transformation sociale, qui doit en expliciter les enjeux : voulons-nous un citoyen ayant accès de façon égalitaire aux services publics ? Ou un***

		consommateur supposé libre, mais dans un marché qui renforce les inégalités et le séparatisme des plus riches ? ***Le recours t o u j o u r s plus important à des cabinets de conseil, dans les décisions publiques, c o r r é l é à la destruction des services publics, doit continuer d'être dénoncé. Il est nécessaire de définir, parmi nos besoins, ceux qui doivent être pris en charge par l'État et ceux qui peuvent être délégués aux acteurs privés.***
072	Comment peut-il impulser une dynamique dans ce sens tout en conservant son indépendance vis-à-vis des partis ?	VER – REMPLACER LE § ***Tout en conservant son indépendance vis-à-vis des partis, le SNES-FSU favorise les échanges avec les partis politiques qui partagent ses valeurs, interpelle les candidat·es aux élections (sur le modèle du grand oral en 2022) et continue à s'inscrire dans un cadre intersyndical de lutte contre l'extrême droite et ses idées.***
073	Une rénovation de la démocratie sociale semble aussi indispensable pour que, par ailleurs, il joue pleinement son rôle de représentation des salarié·es, actifs, actives et retraité·es et de leurs intérêts.	VER -
074	Cette crise est aussi une crise de toutes les formes de l'engagement, y compris associatif, qu'il est nécessaire de favoriser par des mesures concrètes, à la fois individuelles et collectives.	VER – AJOUTER ***Le SNES-FSU, à tous ses niveaux, doit se montrer exemplaire en termes de fonctionnement démocratique.***
075	Pour redonner du sens au débat public, quelles évolutions des formes démocratiques de participation et d'expression des citoyen·nes pourraient être proposées (démocratie participative, usage du referendum…) ?	VER - SUPPRIMER ~~Pour redonner du sens au débat public, quelles évolutions des formes démocratiques de participation et d'expression des citoyen·nes pourraient être proposées (démocratie participative, usage du referendum…) ?~~
076	Il est aussi nécessaire de déterminer différemment les politiques publiques en associant, dès l'amont, les agent·es et usager·es tout en articulant cette méthode avec les procédures de décision proprement politiques.	VER -
077	L'état de droit permet de garantir le respect des libertés fondamentales y compris contre un pouvoir politique majoritaire.	VER – MODIFIER L'état de droit ~~permet de~~ ***est supposé*** garantir le respect des libertés fondamentales y compris contre un pouvoir politique majoritaire.
078	Comment améliorer la possibilité de recours des citoyen·nes face aux décisions politiques contestables ?	VER – REMPLACER LE § ***Le recours à l'article 49-3, devenu bien trop systématique ces dernières années, illustre le caractère non démocratique de nos institutions : Le SNES-FSU s'engage dans les réflexions visant à les rendre plus démocratiques.***
079	Le SNES-FSU réaffirme ses mandats pour une police républicaine soucieuse de l'intérêt général et de la protection des citoyen·nes.	VER – AJOUTER AU DÉBUT DU §

		La répression policière et judiciaire des mouvements sociaux et écologiques ou lors de révoltes urbaines est de plus en plus forte. Dans les quartiers populaires, les violences policières sont nombreuses, et rarement sanctionnées. Pire, les déclarations présidentielles de l'été 2023 qui ont suivi les émeutes des banlieues non seulement évacuaient la responsabilité de la police et des violences qu'elle génère mais criminalisaient la jeunesse. L'appel au retour à l'ordre qui a suivi et à la restauration de l'autorité a été largement soutenu par la droite et l'extrême-droite. Le SNES-FSU ...
080		VER -
081	Fiche 8 - Un syndicalisme qui lutte pour les droits et contre les discriminations	VER - Fiche 8 - Un syndicalisme ~~qui~~ ***de*** lutte ~~pour les droits et~~ contre les discriminations AJOUTER ***Le SNES-FSU doit s'inscrire dans une lutte contre toutes les formes de discriminations, en particulier parce qu'il promeut et défend les principes d'une école totalement et réellement inclusive. L'école doit devenir un lieu de partage et de respect de toutes et tous.***
082	Lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie	VER -
083	Nos mandats de lutte contre les discriminations racistes, antisémites et xénophobes à la fois dans la société et dans l'école doivent être approfondis sur deux questions.	VER – COMPLÉTER ...dans la société ***dans la Profession, dans le syndicat*** et dans l'école...
084	Comment combattre les actes et propos antisémites, racistes et xénophobes ?	VER – SUPPRIMER ~~Comment combattre les actes et propos antisémites, racistes et xénophobes ?~~
085	Le racisme et les difficultés d'accès au logement, à l'éducation, à l'emploi persistent pour les Roms ; comment l'école peut-elle devenir un lieu d'intégration ?	VER – REMPLACER ~~Le racisme et les difficultés d'accès au logement, à l'éducation, à l'emploi persistent pour les Roms ; comment l'école peut-elle devenir un lieu d'intégration ?~~ ***Le racisme est systémique : l'État a été condamné pour ses contrôles au faciès ; des critères discriminatoires, liés en particulier à l'origine nationale ou ethnique, continuent de constituer des obstacles à l'accès au logement et à l'emploi. L'École a un rôle fondamental à jouer pour lutter contre les actes, les propos et les représentations racistes, xénophobes et antisémites.*** AJOUTER ***Alors que des ministres ayant participé au mouvement homophobe « la manif pour tous » sont toujours au gouvernement, que les actes homophobes et transphobes progressent dans la société, dans nos collèges et lycées, les jeunes victimes d'homophobie et de transphobie sont 2 à 7 fois***

		plus touchés par le suicide que les autres jeunes. Le SNES-FSU condamne et sanctionne toute parole ou acte LGBTIphobe qui serait commis en son sein, et lutte contre les LGBTIphobies dans la société et dans l'École. Le SNES-FSU poursuit son travail au sein du collectif « Éducation contre les LGBTIphobies en milieu scolaire et universitaire ».
086	Fin de vie	VER – SUPPRIMER POUR PLACER EN B10 ~~Fin de vie~~
087	Le projet de loi sur le droit à mourir dans la dignité a été sans cesse retardé, du fait des pressions conservatrices et religieuses.	VER – SUPPRIMER § (B10)
088	Quelles modalités d'exercice du droit à choisir sa mort le SNES-FSU doit-il défendre ?	VER – SUPPRIMER § (B10)
089	Pour la paix et la justice dans le monde	VER – SUPPRIMER / DEPLACER (Fiche 5)
090	Le SNES-FSU, engagé pour la paix, estime que le développement des droits démocratiques est une de ses conditions, comme le recours à la diplomatie et au multilatéralisme dans le cadre du droit international.	VER – SUPPRIMER / DEPLACER § (Fiche 5)
091	La guerre en Ukraine perdure. Le SNES-FSU condamne l'agression russe, appelle au retrait des troupes russes et à l'ouverture de négociations.	VER – SUPPRIMER / DEPLACER / COMPLETER § (Fiche 5)
092	À Gaza, Israël a répondu aux actes de terreur perpétrés par le Hamas le 7 octobre par des massacres de civils qui doivent cesser et un blocus qui doit être levé. Les mobilisations qui ont eu lieu ont pu donner l'impression qu'il s'agissait de choisir un camp.	VER – SUPPRIMER / DEPLACER § (Fiche 5) / MODIFIER §
093	Le SNES-FSU doit-il revoir sa façon d'intervenir sur la question en privilégiant les collaborations avec des organisations qui partagent ses analyses ?	VER – SUPPRIMER §
094	Une paix juste et durable ne pourra être obtenue que par la reconnaissance internationale – à commencer par la France – de l'État de Palestine, l'arrêt de la colonisation et le démantèlement des colonies, la fin de l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza et la garantie de la sécurité de l'État d'Israël, dans le respect du droit international et des résolutions de l'ONU.	VER – SUPPRIMER / DEPLACER § (Fiche 5)
095	Une autre politique pour les migrant·es	VER – SUPPRIMER / DEPLACER § (Fiche 5)
096	À l'heure où les conflits, les crises économiques et climatiques se multiplient, les migrant·es sont toujours plus nombreux et nombreuses à chercher refuge en Europe. Celle-ci se cadenasse et cela se traduit par des centaines de réfugié·es qui, contraint·es de recourir à des réseaux illégaux, mettent de plus en plus leur vie en jeu.	VER – SUPPRIMER / DEPLACER § (Fiche 5)
097	Quels principes pour une politique européenne d'accueil des migrant·es ?	VER – SUPPRIMER §

		AJOUTER ***Dans le contexte géopolitique actuel, l'école doit être une véritable terre d'accueil pour les jeunes migrant·es qui arrivent en France. Le récent travail engagé dans l'Académie de Versailles entre le SNES-FSU et la CGT sur les UPE2A du 2nd degré a pointé un flou important sur les notions d'inclusion et de scolarisation, certains élèves allophones étant inscrits dans les dispositifs sans pouvoir bénéficier d'une réelle inclusion dans les classes, faute de place. Une scolarisation à deux vitesses dans les dispositifs, qui s'ajoute à des difficultés d'accès à certains parcours d'orientation, constitue une véritable discrimination que le SNES-FSU doit combattre fermement en exigeant des ouvertures de classes ou de dispositifs (y compris en cours d'année) à la hauteur des besoins.***
098	Comment rendre visible la nécessité de conditions d'accueil dignes ?	VER – SUPPRIMER / DEPLACER (Fiche 5)
099	Numérique et Intelligence artificielle	VER – SUPPRIMER §
100	Le déploiement de l'IA chamboule nos économies, nos manières de converser et pose de nombreuses questions en matière de droits et de libertés. Les dérives sont déjà visibles et la vigilance s'impose. Quelles garanties sur le droit à l'image, la propriété intellectuelle, la liberté de création ? Comment faut-il la réguler et cadrer son utilisation ?	VER – SUPPRIMER §
101		VER -
102	Fiche 9 - La communication du SNES-FSU	VER -
103	La communication (papier, numérique, médias) du SNES-FSU permet de partager nos analyses et revendications. Elle est aussi un outil politique de mobilisation, de syndicalisation. Elle permet de populariser nos orientations chez les syndiqué·es, dans la profession, dans l'opinion publique, ainsi que dans la sphère médiatique et politique. Dans la construction du rapport de forces pour gagner des mobilisations, elle a une importance cruciale. Enfin, elle permet de rendre visible l'action du SNES-FSU à tous les niveaux.	VER – AJOUTER À LA FIN DU § ***Chaque support a son rôle à jouer, avec une efficacité diverse. Le support est à choisir en fonction de l'objectif et du public visé.***
104	En s'appuyant sur les mandats de Montpellier, le SNES-FSU élabore des campagnes qui articulent les différents supports (papier, site internet, réseaux sociaux, médias). Il doit davantage s'appuyer sur les retours de terrain de ses S1 notamment pour renforcer son image de syndicat ancré dans le réel et rendre toujours plus crédible son message.	VER – REMPLACER ~~En s'appuyant sur les mandats de Montpellier, le SNES-FSU élabore des campagnes qui articulent les différents supports (papier, site internet, réseaux sociaux, médias).~~ ***Le Snes-FSU doit imposer ses sujets, ses constats, ses analyses et ses revendications dans l'agenda médiatique et politique en menant des campagnes fortes, rassembleuses, avec des dispositifs de communication ambitieux. Le SNES-FSU mène par exemple des enquêtes avec des résultats chiffrés déclinables nationalement et dans les académies. Il produit des***

		publications papier et nourrit ses sites internet et les réseaux sociaux avec des articles, tracts, visuels, affiches, diaporamas, trames d'heure syndicale, cartes des actions, vidéos et émissions en live. Il travaille sur la stratégie presse et le relais des campagnes dans les médias. Il propose des actions de visibilité en lien avec les campagnes menées. Il doit davantage... AJOUTER À LA FIN DU § ***Il doit aussi veiller à choisir un support adapté, en recherchant le meilleur équilibre entre publications papier et autres supports. Les publications papier restent indispensables : nécessaires au travail militant, elles permettent la visibilité du SNES-FSU, notamment en salle des professeurs ; des outils tels que les suppléments de l'US et courriers de S1 sont à diffuser largement. Mais dans bien des cas, le papier est désormais largement supplanté par d'autres supports.*** Supprimer la 1ere phrase et remplacer par : AJOUTER A LA FIN ***« Le SNES-FSU a montré qu'il est capable de mener des campagnes fortes et rassembleuses, telles que #NonAuPacte, #LaRentréeEnVrai, ou encore #EducationEnColère. »***
105	Il cherche à développer de nouveaux canaux de diffusion. Il développera notamment la formation en communication multisupports des équipes militantes.	VER – SUPPRIMER ~~Il cherche à développer de nouveaux canaux de diffusion.~~
106	Il doit aussi travailler à une meilleure articulation des divers supports de communication des S2, S3 et S4 : quels outils pourraient faciliter et optimiser le temps de travail des militant·es en charge de la communication et des publications dans les S3 et S2 ?	VER – REMPLACER le § ~~Il doit aussi travailler à une meilleure articulation des divers supports de communication des S2, S3 et S4 : quels outils pourraient faciliter et optimiser le temps de travail des militant·es en charge de la communication et des publications dans les S3 et S2 ?~~***Il doit entamer une réflexion pour étendre la charte graphique aux publications papier, aux envois mails, ainsi qu'aux sites et publications académiques pour les S3 qui le souhaitent. Un recensement des militant-es en charge des sites et des réseaux sociaux dans les S2 et les S3 pourra être effectué afin de créer une liste de diffusion pour leur faire parvenir directement le matériel correspondant à leurs besoins.***
107	Le message du SNES-FSU doit être adapté aux supports et aux publics visés. Comment travailler davantage l'articulation papier/numérique, à tous les niveaux ?	VER - AJOUTER ***Des outils prêts à diffuser doivent être proposés pour faciliter le travail des S1, par exemple : lettre d'infos hebdomadaire, panneau syndical mensuel, diaporama mensuel pour l'heure d'information syndicale, visuels à adapter pour leur établissement… Ces outils peuvent être créés au niveau national, tout en étant adaptables pour faciliter le***

		travail des S1, S2 et S3.
108	Toute communication vers la profession intégrera systématiquement un appel à syndicalisation. Un suivi chiffré des supports est nécessaire pour en améliorer l'efficacité : bilans des visites sur les sites et les réseaux, enquête de lectorat des publications papier, audit statistique sur les courriels. Le travail de valorisation et référencement du site national sera poursuivi.	VER – REMPLACER ~~Un suivi chiffré des supports est nécessaire pour en améliorer l'efficacité : bilans des visites sur les sites et les réseaux, enquête de lectorat des publications papier, audit statistique sur les courriels~~ ***L'efficacité de chaque support peut être évaluée par une enquête auprès des syndiqué·es notamment pour les publications papier et les courriels mais également par des bilans des visites sur les sites et les réseaux sociaux.***
109	Comment intégrer les sites académiques dans cette démarche ?	VER – REMPLACER LA QUESTION ***Le Snes-FSU a engagé un travail militant important sur son site national. Il doit désormais entamer une réflexion sur les maquettes des sites académiques pour gagner collectivement en visibilité, en réactivité et simplifier le travail des militant·es en charge des sites internet dans les sections. Il peut par exemple proposer aux S3 qui le souhaitent un site académique sur le modèle du site national avec une interface ergonomique, des rubriques adaptables et des facilités de publications.***
110	Des maquettes de courriels seront élaborées au niveau national et proposées aux S3 en différenciant adresse aux syndiqué·es et à la profession. Pendant les élections professionnelles, le SNES a développé des suppléments spécifiques à l'US sur un nouveau format pour s'adresser à la profession.	VER – SUPPRIMER LE § (intégré avant)
111	Faut-il développer et systématiser cet outil ? Sur quels sujets ?	VER – SUPPRIMER (répondu avant)
112	Quelle articulation avec les publications existantes ?	VER – SUPPRIMER (répondu avant)
113		VER -
114	Fiche 10 - La Formation syndicale	VER –
115	La formation syndicale doit être pleinement investie par les militant·es du SNES-FSU. Formation de militant·es, formation des adhérent·es, levier de syndicalisation, recrutement des S1, efficacité des militant·es : tous les aspects de notre activité militante sont concernés.	VER – REMPLACER LE § ***La formation syndicale proposée par le SNES-FSU, la FSU ou en intersyndicale, doit être pleinement investie par les militant·es du SNES-FSU, à tous les échelons. Formation à destination de l'ensemble des personnels de notre champ de syndicalisation, formations plus spécifiques à destination d'adhérent·es et militant·es : la formation politique et syndicale sur des sujets variés est indispensable à notre projet de transformation sociale.*** ***La formation syndicale est par ailleurs un moyen de syndicalisation essentiel et d'identification de nouvelles et nouveaux militant·es et de S1 potentiel·les. Les collègues doivent se saisir encore davantage du droit à la formation syndicale. Pour cela, des invitations ciblées (pour les stages***

		catégoriels, ou en fonction du lieu de stage), individualisées le cas échéant, doivent être systématiquement faites, par les S1, les S2 et les S3, pour inciter à participer aux stages.
116	Prendre des responsabilités au sein du SNES-FSU est une étape importante dans la vie militante. Ces militant·es en responsabilité sont essentiel·les au bon fonctionnement. De nombreux aspects de notre action et de notre organisation doivent être maîtrisés pour pouvoir assurer ces responsabilités dans les meilleures conditions possibles et permettre une activité militante plus sereine.	VER –
117	Une formation syndicale la plus complète possible doit être pensée pour les militant·es qui prennent un mandat syndical S2 ou S3 : sur quels sujets en priorité construire ce nouveau module ? Cette formation pourrait être suivie avant la prise de fonction dans les mois qui suivent.	VER – REMPLACER ... ~~sur quels sujets en priorité construire ce nouveau module ? Cette formation pourrait être suivie avant la prise de fonction dans les mois qui suivent.~~ ***sans qu'elle se substitue à formation auprès des militant.es déjà en place (tuilage) et en lien avec le terrain (tournées d'établissement, animation d'HMIS)***. ***Les S3 et S2 jouent un rôle essentiel à dans la formation syndicale, en proposant une offre de stages variée pour assurer la participation du plus grand nombre*** ***En plus des formations organisées par les S2 et S3,*** l***a production et mutualisation de supports à destination des S1 permet d'assurer une formation syndicale dans les établissements lors des HMIS. Les diaporamas qui ont été mis à disposition sur des sujets précis (réforme du lycée, réforme des retraites, choc des savoirs) ont été extrêmement appréciés et ont permis la diffusion efficace des analyses et revendications du SNES-FSU.*** ***Pour l'organisation des stages, le partage d'expériences, la mise en commun des supports, la sollicitation d'intervenant.es commun·es, et la mutualisation de ressources sur ces stages entre S2, S3 et S4 est indispensable.***
118	Le mandat de Marseille d'accueil des nouveaux et nouvelles adhérent·es, repris à Montpellier a du mal à se mettre concrètement en place. Fidéliser et recruter de nouveaux et nouvelles militant·es, l'objectif est partagé.	VER -
119	Quels outils, quels leviers pour permettre une réelle mise en place de ce mandat ?	VER -
120	Les frais de participation aux stages sont pris en charge par le SNES-FSU selon les modalités décidées par la CAN. Cependant, la réservation très en amont de l'hôtel et des transports pour limiter les frais oblige dans certains cas à engager des sommes assez importantes. L'avance des frais ne doit pas être un frein à la participation aux stages nationaux.	VER -

121	Quelles modalités de prises en charge mettre en place pour lever cet obstacle à la participation aux stages nationaux ?	VER – REMPLACER ~~Quelles modalités de prises en charge mettre en place pour lever cet obstacle à la participation aux stages nationaux ?~~ ***Les frais doivent être couverts, dès qu'ils sont engagés, pour les syndiqué·es qui en feraient la demande.***
122	La formation syndicale est un outil central de l'efficacité de notre action syndicale. Ce droit syndical doit être préservé et défendu face à de possibles attaques du gouvernement.	VER – AJOUTER À LA FIN DU § ***Ces attaques existent en réalité déjà, localement, partout où des entraves à la formation syndicale sont constatées (refus du chef d'établissement de transmettre une demande d'autorisation d'absence). Nous devons dénoncer et combattre de telles remises en cause du droit syndical. La vigilance s'impose tout particulièrement dans le contexte d'attaques contre les droits statutaires que nous connaissons.***
123		VER -
124	Fiche 11 - Militer au SNES-FSU	VER -
125	Si militer au SNES peut être joyeux, les contraintes restent fortes : place du numérique en augmentation, contraintes matérielles non négligeables, y compris financières et en termes de décharges… Nous devons réfléchir au cadre dans lequel nous souhaitons exercer l'action militante.	VER – REMPLACER ~~peut être joyeux~~ par ***doit aussi être source d'épanouissement*** AJOUTER APRÈS ...les contraintes ~~restent fortes~~ ***augmentent et peuvent constituer un frein à l'engagement militant*** : ***charge de travail importante, difficulté croissante à concilier l'engagement professionnel, militant et personnel*** place du numérique… Nous devons réfléchir ***à une évolution du cadre de l'action militante permettant que le plus grand nombre y contribue*** ~~au cadre dans lequel nous souhaitons exercer l'action militante~~. ***Ajouter Le SNES-FSU demande que toutes les décharges syndicales (en particulier des CPE, des professeurs documentalistes et des PsyEN) soient complétées par des moyens de remplacement.***
126	Pratiques militantes, bien-être des militant·es : tous les mandats votés à Paris et Montpellier n'ont pas été mis en œuvre. Concilier action militante et vie personnelle est parfois difficile notamment pour les militant·es en charge de famille. Globalement, l'urgence est souvent le maître mot, ce qui peut entraîner une certaine frustration quand le temps manque pour le débat et la réflexion de fond.	VER – MODIFIER Concilier action militante et vie personnelle est ~~parfois~~ difficile notamment pour les militant·es en charge de famille. ~~Globalement~~ ***Pour les militant·es avec des responsabilités***, l'urgence est souvent…
127	Pour faciliter le travail militant, il faut favoriser la transmission des informations et connaissances, par exemple via un espace dédié sur le site ou par une meilleure utilisation du nuage. Augmenter le nombre de militant·es, mieux répartir les décharges pourrait permettre de réduire la charge de chacun·e. Les jeunes et les néo-titulaires ont des contraintes professionnelles et personnelles plus fortes. Il faut en tenir compte quand on leur propose une responsabilité syndicale.	VER – AJOUTER APRES Augmenter le nombre de militant.es***, revoir les modes d'organisation au sein du SNES-FSU ou de la FSU,*** MODIFIER ~~Les jeunes et les néo-titulaires ont des contraintes professionnelles et personnelles plus fortes. Il faut en~~ ***Il faut*** tenir compte ***des spécificités des***

		contraintes professionnelles et personnelles de chacun·e quand on ~~leur~~ propose une responsabilité syndicale.
128	Favoriser les binômes est une des solutions. Le burn-out syndical n'est plus rare et nous devons vraiment prendre en compte ce risque. Comment réduire la charge travail et la charge mentale de chacun·e ?	VER – MODIFIER Favoriser ~~les binômes~~ ***le collectif*** est ~~une des solutions~~ impératif. Le burn-out… risque. ~~Comment réduire la charge travail et la charge mentale de chacun·e ?~~ ***Les échanges réguliers permettant réflexion et organisation collectives et anticipation, la répartition des tâches et la mutualisation contribuent à alléger la charge de travail et la charge mentale de chacun·e.***
129	La structuration de notre organisation en S1 ; S2/S3 ; S4 est efficace si ces niveaux sont liés les uns aux autres et que chacun garde ses attributions. L'usage de la visio pour nos instances et le rôle du numérique sont des atouts mais ne doivent pas devenir systématiques. De même l'organisation en secteurs est positive mais elle peut certainement être améliorée, par exemple en les coordonnant davantage.	VER – MODIFIER La structuration de notre organisation en ~~S1 ; S2/S3 ; S4~~ ***S1, S2, S3, S4*** est efficace si ces niveaux sont liés les uns aux autres ~~et que chacun garde ses attributions~~ ***et que chaque militant.e reste en lien avec le militantisme de terrain.*** L'usage de la visio pour nos instances et le ~~rôle~~ ~~du~~ ***recours au*** numérique sont des ~~atouts~~ ***modalités intéressantes, désormais intégrées à nos pratiques, et qui peuvent permettre les échanges, notamment quand ils doivent être organisés en urgence, que l'organisation en présentiel est impossible, ou que l'organisation en visio semble pertinente*** mais ne doivent pas devenir systématiques. ***Les réunions en présentiel restent à favoriser, dans l'intérêt du collectif et pour que le débat démocratique ait lieu dans les meilleures conditions,*** Ajouter à la fin du § ***et en veillant à ce que chaque secteur reste en lien avec les S2 et les S3.***
130	Faudrait-il envisager une évolution de notre fonctionnement, au niveau national et/ou local ?	VER -
131		VER -

Vote du Texte

Pour : – Contre : – Abstention : – NPPV :